



Saint-Denis, le 29 août 2023

Rectorat
Secrétariat des inspecteurs
Bureau : 238

2023-2024
Affaire suivie par :

Lionel VARICHON
IEN Mathématiques- Sciences
Tél : 0262 48 14 31
Mél : lionel.varichon@ac-reunion.fr

Béatrice BLARD
Chargée de mission d'inspection
Mél : Marie-Béatrice.Blard@ac-reunion.fr

24 Avenue Georges Brassens CS 71003
97743 ST DENIS CEDEX 9

L'I.E.N. Enseignement Général
Mathématiques-Sciences

à

Mesdames et Messieurs les enseignants de mathématiques-
sciences

S/c Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Objet : lettre mathématiques-sciences de rentrée scolaire 2023

Chères et chers collègues,

À l'aube de cette nouvelle année scolaire marquée par la nomination d'un nouveau recteur monsieur Pierre-François Mourier, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux enseignants et nous adressons toutes nos félicitations aux lauréats des concours dont les 6 professeurs stagiaires que nous accueillons cette année dans nos établissements.

1. La politique éducative nationale

La politique éducative nationale, nous conduit à mettre en exergue quelques points de la circulaire de rentrée 2023 pour une « **École qui instruit, émancipe et protège** ».

Six priorités guideront les actions et projets des équipes éducatives :

- Une priorité absolue de **“faire de l'école un espace protecteur pour les élèves et les personnels”**
- Permettre à chaque élève **d'acquérir les savoir fondamentaux** et de réussir dans ses apprentissages
- **Lutter contre toutes les inégalités sociales et scolaires**
- Permettre à chaque élève de s'épanouir et d'avoir toute sa place à l'école : *renforcer l'Ecole inclusive, accélérer l'adaptation de l'Ecole à la transition climatique et écologique par l'engagement dans des projets EDD tel que la labélisation académique Etablissement en démarche de Développement durable (E3D), en participant de manière ludique et concrète à la loi de transition énergétique qui vise 40% d'économie d'énergie en 2030, en engageant les établissements et les équipes éducatives à réduire leur consommation d'énergie en s'inscrivant au concours CUBE.S, ...*
- Contribuer à faire de la France une nation sportive. Promouvoir le secteur sportif en voie professionnelle, en développant les colorations « Sport » dans les spécialités de baccalauréat professionnel identifiées (UF2S – création juillet 2021)
- Appuyer et valoriser les projets des équipes éducatives en attribuant des moyens dans le cadre du CNR Education « Notre Ecole, Faisons-là Ensemble » (NEFLE) et Fond d'innovation pédagogique (FIP)

Ref : <https://eduscol.education.fr/3898/circulaire-de-rentree>

2. Informations disciplinaires

→ Évaluations

En CAP : depuis la session 2021, nous rappelons que chacune des deux évaluations CCF attendues en 2^{ème} année de CAP a une durée de 45 min et qu'elle est notée : **sur 12 points en mathématiques** et sur **8 points en physique-chimie**.

En BAC PRO : le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation en mathématiques et deux situations en physique-chimie (pour les spécialités sans LV2). Il est recommandé que la première (qui porte sur les programmes de la classe de première BAC PRO) se déroule au deuxième semestre de l'année de première ou au premier semestre de l'année de terminale, et que l'autre (qui porte sur les programmes de terminale) se tienne au cours du deuxième semestre de l'année de terminale.

Les épreuves sont proposées quand le candidat est considéré comme prêt à être évalué sur les compétences terminales attendues, tenant compte de sa maîtrise des capacités et connaissances du programme.

Ces situations d'évaluation ont chacune une durée de quarante-cinq minutes environ en mathématiques et une heure maximum en sciences physiques et elles sont notées **sur 10 points**.

Une proposition de note sur 20 est établie en additionnant ces deux notes. La note définitive est délivrée par le jury.

Grilles d'évaluation (téléchargeables sur [le site disciplinaire](#)) :

- En CAP : grille nationale publiée au [BO n° 26 du 25 juin 2020](#).
- En BAC PRO : grille nationale publiée au [BO n°28 du 15 juillet 2021](#).

→ Ressources pédagogiques académiques

Des **ressources académiques** sont en ligne :

- Sur notre [site académique disciplinaire](#) :
 - ✓ Chef-d'oeuvre et co-intervention,
 - ✓ Accompagnement Personnalisé, automatismes et consolidation des fondamentaux
 - ✓ Nouveaux modules des programmes de terminale BAC PRO
- Sur [Tribu](#)
 - ✓ Ressources pédagogiques en mathématiques, physique et chimie
 - ✓ Ressources pour l'épreuve de contrôle
 - ✓ Outils sur l'utilisation du numérique
- Le parcours académique [M@gistère](#) maths-sciences intitulé : [Initiation à Scratch et Python en Lycée Professionnel](#), intègre les ressources présentées dans le cadre des modules de formation "algorithmique et programmation" précédemment assurés.

→ Pilotage de la discipline

Madame Béatrice BLARD bénéficie cette année d'une charge de mission d'inspection. Elle contribuera à l'animation de la discipline et elle pourra intervenir pour un suivi individuel ou pour un accompagnement disciplinaire des équipes maths-sciences.

3. Réforme de la voie professionnelle

La réforme des lycées professionnels vise trois objectifs majeurs : lutter contre le décrochage scolaire, améliorer la réussite dans les poursuites d'études et celle de l'insertion professionnelle des lycéens.

→ **12 mesures** : cette rentrée est marquée par la mise en œuvre de la réforme des lycées professionnels, présentée à la presse en mai 2023. Douze mesures sont à mettre en œuvre sur deux ans selon le projet de l'établissement et sur la base du volontariat, consultable par ce lien :

<https://www.education.gouv.fr/12-mesures-pour-faire-du-lycee-professionnel-un-choix-d-avenir-pour-les-jeunes-et-les-entreprises-378032>

→ **Accompagnement au choix d'orientation (parcours de l'élève) :**

- L'orientation constitue un facteur d'égalité des chances. C'est pourquoi, dans le quotidien de la classe, chaque enseignant doit contribuer à aider tous les élèves à construire leur parcours, en veillant notamment à la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons et à lutter contre les stéréotypes sociaux ou de genre.
- Les enseignants seront progressivement formés par un parcours M@gistère afin de développer l'utilisation des outils académiques :
 - ❖ La grille de construction du parcours d'orientation en classe de seconde famille des métiers.
 - ❖ La grille d'aide à la décision pour une poursuite d'étude en STS ou pour une insertion professionnelle en classe de première et de terminale.
- Des ressources sont également à disposition de la communauté éducative :
 - ❖ Le nouveau référentiel de compétences à s'orienter¹ constitue un point d'appui précieux pour veiller à une progressivité des apprentissages et à une mise en œuvre d'un parcours d'orientation éducatif, progressif et ancré dans les apprentissages disciplinaires.
 - ❖ Les agendas de l'orientation², modules numériques accessibles sans authentification, proposent aux enseignants et d'éducation, aux psychologues de l'Éducation nationale et aux personnels de direction la possibilité de co-construire des parcours pédagogiques. Ils peuvent ainsi intégrer un ensemble de ressources et d'événements, organisés hors ou dans l'établissement. Ces agendas représentent des supports personnalisables et permettent d'afficher le volet orientation du projet d'établissement afin de rendre lisible le parcours d'orientation par niveau.

→ **La consolidation des fondamentaux :**

- L'enjeu de la maîtrise des savoirs fondamentaux est majeur pour la réussite des parcours scolaires : les difficultés en français et en **mathématiques**, lorsqu'elles sont importantes, entravent l'ensemble des apprentissages, dans les disciplines générales comme dans les enseignements professionnels.
- Dès la rentrée, dans le cadre du **Pacte**, les cours de français et de **mathématiques** peuvent être dispensés en groupes à faible effectif afin de permettre à tous les élèves d'acquérir les fondamentaux et de réussir dans ses apprentissages.
- La stratégie académique d'exploitation des **TESTS DE POSITIONNEMENT pour les élèves entrants dans la voie professionnelle** sera poursuivie dans tous les établissements. Ces tests se dérouleront du **11 septembre 2023 au 29 septembre 2023** et concerneront tous les élèves de seconde BAC PRO et de première année de CAP. Leur objectif est de vous permettre de disposer d'éléments standardisés d'appréciation de certaines compétences de vos élèves afin de mieux identifier les besoins et d'apporter une réponse adaptée, notamment dans le cadre de **l'accompagnement renforcé** qui intègre : l'accompagnement personnalisé, la consolidation des fondamentaux et le travail sur le projet de l'élève.

✓ **Nouveautés :**

- * Diffusion des tests spécifiques aux parents (en scannant un QR Code, les responsables légaux ont accès aux réponses de l'élève).
- * Prise en compte de la non-réponse (les domaines avec trop peu de réponses ne seront pas évalués).
- * Diffusion de vidéos explicatives à destination des enseignants.

*En **seconde BAC PRO** : Suppression du parcours adaptatif, tous les élèves passent le même test et passage de 6 à 3 groupes de maîtrise (« A besoins », « Fragile », « satisfaisant »)

* En **CAP**, adaptation d'un parcours adaptatif (en fonction du nombre de réponses correctes au test de résolution de problèmes, ces derniers seront renvoyés vers le test d'automatismes de la seconde professionnelle ou vers des exercices complémentaires portant sur les automatismes).

- ✓ **Pilotage académique** : des outils vous seront adressés pour vous accompagner dans cette exploitation et un accompagnement des équipes sera proposé.

¹ <https://www.onisep.fr/sites-annexes/avenir-s/referentiel-des-competences-a-s-orienter-au-lycee> (juin 2022)

² <https://www.onisep.fr/equipes-educatives/accompagnement-a-l-orientation-horaire-dedie/l-agenda-de-l-orientation> (juin 2023)

- ✓ **Site de référence** : <https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap> (présentation des contenus et des principes de ces tests, simulation active, proposition d'exploitations pédagogiques, fiches d'accompagnement, etc.).

→ Plan mathématiques

○ LABORATOIRE de MATHEMATIQUES DANS LA VOIE PROFESSIONNELLE

Depuis 5 ans, des laboratoires de mathématiques se développent dans les différents établissements de l'académie. Leur objectif est de contribuer au développement professionnel individuel et collectif avec la mise en place d'un travail collaboratif visant à mutualiser les compétences et à former les collègues.

Pour la création ou le renouvellement annuel d'un laboratoire, nous demandons au coordonnateur disciplinaire ou au référent du Labomaths de compléter [ce formulaire](#) et de l'envoyer à Béatrice BLARD (**Marie-Beatrice.blard@ac-reu-nion.fr**).

○ CONCOURS ACADEMIQUE DE CALCUL MENTAL : KASKOKO

L'an dernier, le concours de calcul mental Kaskoko porté par le LP Patu de Rosemont a concerné 26 lycées et 6 263 élèves. Cette année, nous comptons sur l'engagement de tous pour porter cette manifestation. Pour plus d'informations, nous vous renvoyons au [flyer de présentation](#) de ce concours (organisation, déroulement, répartition des établissements par zone) et nous vous confirmons que des réunions de travail avec les référents des établissements sont organisées dans le courant de l'année.

→ Valorisation de la voie professionnelle

Afin de valoriser les chefs d'œuvre en CAP et en BAC PRO :

- la manifestation académique « **la voie professionnelle dans tous ses chefs-d'œuvre** » et le concours national de la fondation COLBERT sont reconduits cette année,
- les établissements alimentent la bibliothèque nationale [BRIO](#).

4. PAF DISCIPLINAIRE 2023/2024

Les modules de formation proposés en maths-sciences pour cette année scolaire sont présentés dans le tableau placé en annexe.

- Des formations sont proposées avec « **appel à candidature** » en s'inscrivant individuellement :
 - Sur Gaia (en orange) au plus tard le jeudi 7 septembre 2023 à 16h00
 - Auprès du ou des coordonnateurs : d'**actions de formation** (en gris) et de **groupes de travail et de réflexion ayant vocation à produire des ressources** (en vert). Vous informerez votre coordonnateur disciplinaire qui, une fois toutes les données recueillies, complètera le fichier en partage au plus tard le jeudi 7 septembre 2023.
- Des formations « **sans appel à candidature** »
Les autres actions (bleu et jaune) sont à destination des stagiaires et des référents de dispositifs.

Nous vous invitons par ailleurs à consulter le PRAF académique complet et à vous inscrire aux différents modules proposés à candidature individuelle qui pourraient correspondre à vos besoins de formation. [La campagne d'inscription individuelle](#) se fera **du mardi 22 août 2023 à 8h au jeudi 07 septembre 2023 à 16h00**.

Nous restons disponibles pour répondre à vos interrogations et à vos besoins d'accompagnement et nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

La chargée de mission
Mathématiques-Sciences
Béatrice BLARD



L'I.E.N. Enseignement Général
Mathématiques-Sciences
Lionel VARICHON



Annexe : PAF Maths-Sciences 2023-2024

Inscription jusqu'au 7 septembre 2023

Identifiant du DISPOSITIF	MODULE	INTITULÉ	PUBLIC	Mode d'inscription
23A0280179	46927	USAGE DU SMARTPHONE EN MATHS-SCIENCES	TOUS	Individuelle sur GAIA
23A0280191	46945	MICRO-CONTRÔLEURS EN MATHS-SCIENCES	TOUS	Individuelle sur GAIA
23A0280197	46952	UTILISATION DES OUTILS NUMERIQUES DE L'ENT (GAR, Pronote, ...)	TOUS	Individuelle sur GAIA
23A0280131	46867	ALGORITHMIQUE ET PROGRAMMATION EN MS	TOUS	Après du ou des coordonnateurs maths-sciences de l'établissement
23A0280193	46947	ANALYSE DE PRATIQUES EN MS	TOUS	
23A0280194	46948	GROUPE de TRAVAIL : EXPLOITATION DES TESTS DE POSITIONNEMENT EN MATHS (AP CONSOLIDATION)	TOUS Sauf contractuels (-3ans)	
23A0280195	46949	GROUPE DE TRAVAIL : PRODUCTION DE RESSOURCES POUR LES MODULES DU PROGRAMME DE 1 ^{ère} et Terminale BAC PRO	TOUS Sauf contractuels (-3ans)	
23A0280192	46946	FORMATION DES CONTRACTUELS EN MS (en vue du concours)	Contractuels	
23A0280196	46951	PLAN MATHS :KASKOKO ET AUTOMATISMES	Référents	
23A0280196	46950	PLAN MATHS : LABOMATHS DANS LA VOIE PRO	Référents	Par le corps d'inspection
23A0280336	47223	ELABORATION DE PROGRESSIONS	Stagiaires	
23A0280336	47224	ELABORATION DE SEQUENCES/SEANCES	Stagiaires	
23A0280336	47225	FORMER PAR COMPETENCES	Stagiaires	
23A0280336	47226	LES DIFFERENTES FORMES D'EVALUATIONS	Stagiaires	